

FICHE SIGNALÉTIQUE

LUBRIFIANT POUR DÉCHETS D'ACIDE IPEX

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE, ET DE LA SOCIÉTÉ

- 1.1 Identificateur du produit : LUBRIFIANT POUR DÉCHETS D'ACIDE IPEX
- 1.2 Usages identifiés pertinents du mélange et usages déconseillés
Usages identifiés : Lubrification de raccords de tuyaux.
Liste d'usages déconseillés : Sans objet
- 1.3 Détails sur le fabricant du produit
bioCANlubricants Ltd.
100 Wilkinson Rd.
Brampton, On.
L6T 4Y9
- 1.4 Numéros de téléphone d'urgence : 1-416-884-1635
-

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon la norme OSHA 29 CFR 1910.1200.
Ce produit ne contient aucun composant dangereux qui doit être déclaré selon la réglementation fédérale américaine.
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères de la CE.
- 2.2 Éléments d'étiquette.
Pictogrammes : Aucun requis.
Mentions de danger : Aucune requise.
- 2.3 Autres dangers : Aucun de connu
-

3. COMPOSITION et RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit ne contient aucun composant dangereux qui doit être déclaré en vertu de la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 et du règlement européen (CE) no 1272/2008.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau : En cas d'irritation de la peau, rincer avec de l'eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Inhalation (respiration) : Aucun soin n'est prévu. Ne présente pas un danger d'inhalation.

Ingestion (avalement) : Boire deux (2) verres d'eau. Ne faire vomir que sur les directives d'un médecin. En cas de difficultés, contacter un médecin.

- 4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus et retardés
À part l'information ci-dessus, aucun symptôme ni effet supplémentaire n'est prévu.
- 4.3 Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et de traitements particuliers nécessaires. Aucune donnée disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Sans objet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux : Aucun

Vapeur d'eau à température élevée, éventuellement du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

L'exposition à la chaleur élevée peut augmenter la pression des contenants hermétiquement fermés.

Faire refroidir les contenants avec de l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
Le lubrifiant est extrêmement glissant. Il faut balayer, racler et laver les planchers à l'aide de vadrouilles.
- 6.2 Mesures préventives environnementales :
À l'extérieur, il faut recouvrir les déversements de sable, de terre ou de gravier.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
Essuyer ou racler le produit déversé. Pour éviter tout risque de trébuchement.
- 6.4 Référence à d'autres sections :
Pour de plus amples renseignements, voir les sections 4, 5, 8, et 13.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter les déversements et les nettoyer immédiatement, le cas échéant.
Le produit est très glissant. Usage industriel ou professionnel seulement.
- 7.2 Conditions pour un entreposage sans risque, y compris
d'éventuelles incompatibilités : Garder les récipients du produit
fermés après usage.
- 7.3 Pour des renseignements supplémentaires concernant un usage final
particulier, voir la fiche technique de ce produit.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition et recommandations :
Aucune
- 8.2 Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire : l'aération régulière est adéquate.
Gants de protection : en cas d'exposition prolongée ou répétitive de la
peau, il est recommandé d'utiliser des gants imperméables pour éviter le
dessèchement et l'irritation possible de la peau.
Protection des yeux : Port de lunettes de sécurité recommandé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Opaque
Seuil de perception de l'odeur :	Sans objet
Couleur :	Ambre
Forme :	Pâte
Odeur :	Pin léger
pH :	9,1 à 9,4
Toxicité :	Aucune
Degré de dilution à l'application :	Non dilué
Biodégradable :	Oui
Homologuée selon la norme NSF 61 :	Oui
Saponification :	Complète
Point d'ébullition/limites d'ébullition (°C) :	100 °C
Point d'éclair :	Sans objet
Température d'auto-inflammation (°C) :	Sans objet
Limites d'inflammabilité :	Sans objet
Propriétés d'explosion :	Sans objet
Limite inférieure d'explosion :	Sans objet
Limite supérieure d'explosion :	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) :	Le produit est ininflammable
Propriétés d'oxydation :	Sans objet
Pression de la vapeur (9 mm Hg) :	Sans objet
Densité :	Sans objet
Solubilité dans l'eau :	100 %
Coefficient de répartition :	Aucune donnée
Poids spécifique (g/ml) :	Aucune donnée
Point de fusion/intervalle de fusion (°C) :	Aucune donnée
Point de congélation (°C) :	-22 °C

9.2 Autres données – Matières volatiles (% en poids) : 0
COV : 0

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions d'usage normal.
- 10.2 Stabilité chimique : Stable
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune de connue.
- 10.4 Conditions à éviter : Aucune de connue.
- 10.5 Matériaux incompatibles : Aucun de connu.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux : Sans objet

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë

Contact avec les yeux : Le contact direct peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être passagère.

Contact avec la peau : Ce produit est peu susceptible d'irriter la peau. Il n'y a pas de danger de toxicité cutanée.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation :

Ce produit est peu susceptible d'irriter la peau. Ce n'est pas un sensibilisant cutané. Inhalation (respiration) : La vapeur d'eau ne devrait pas présenter de danger d'inhalation. Ingestion : Très faible risque d'ingestion.

Risque d'aspiration : Ne présente pas un danger d'aspiration.

Exposition chronique :

Toxicité génésique : Non disponible

Mutagénicité : Non disponible

Tératogénicité : Non disponible

Produits toxicologiquement synergiques : Non disponible

Cancérogénicité : Cette substance et ses composants n'ont pas été identifiés comme des produits cancérogènes probables par NTP, CIRC, ou OSHA.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité : Aucune donnée disponible.

12.1 Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.2 Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.3 Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

12.4 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit n'est pas, ni ne contient, une substance qui est un PBT ou vPvB.

12.5 Autres effets nocifs : Aucun de connu.

13. MESURES D'ÉLIMINATION

Se débarrasser du produit conformément aux règlements fédéraux et locaux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro ONU :	Non inscrit
Désignation d'expédition officielle de l'ONU :	Sans objet
Catégories de danger pour le transport :	Sans objet
Groupe d'emballage :	Sans objet
Dangers pour l'environnement :	Aucun de connu
Mesures de précaution spéciales :	Aucune de connue
TOG:	Non réglementé
Réglementation OACI / IATA pour le transport des marchandises dangereuses :	Non réglementée
IMDG :	Non réglementé
ADR / RID :	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation / lois en matière de santé, sécurité et environnement propres à la substance ou au mélange.

Étatiques et fédérales (États-Unis)

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TCSA.

Cotes de danger selon la NFPA : Santé : 0
Incendies : 0
Réactivité : 0

SARA :

Articles 301-304 (quantité servant à la planification des seuils - TPQ) 40
CFR 355 : Aucune TPQ pour un composant : Sans objet.

Article 313 (rapports sur l'émanation de produits chimiques toxiques) 40
CFR 372 : Les produits chimiques suivants doivent être déclarés en vertu de l'article 313 de SARA :
Sans objet.

CERCLA : Article 102 (quantité à déclarer - RQ) 40 CFR 302 :
Sans objet

Lors d'un déversement, d'un incendie ou d'autres urgences semblables, le personnel d'intervention devrait utiliser les cotes de danger selon la National Fire Protection Association (NFPA). Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Union européenne

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS).

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Il ne contient pas des substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Canada

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la LIS.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés, et cette fiche signalétique contient tous les renseignements requis par ce Règlement. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) – matières énumérées. Ce produit contient les composants suivants qui doivent être déclarés : Aucun

Classification du SIMDUT : Non classé

Australie

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de l'AICS.

Non considéré comme dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le fabricant n'a effectué aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abréviations et acronymes

OSHA = Loi sur la santé et la sécurité au travail (É.-U.)

CEE = Règlement relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP)

TSOC = Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)

DDSE = Dose dérivée sans effet (DNEL)

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AICS = Australian Inventory of Chemical Substances

LIS = Liste intérieure des substances - Canada

NSF = National Sanitation Foundation

Date de révision : 2019-01-01

Les informations de cette fiche signalétique ne concernent que le produit identifié et, selon les connaissances et les données disponibles à bioCANlubrifiants Ltd à la date de sa publication, sont considérées comme correctes. bioCANlubrifiants ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations et décline toute responsabilité en cas de blessure, dommage ou perte résultant de l'usage du produit.